



Depuis son origine, le groupe Avril est porté par un modèle original : une organisation en filière, de l'amont agricole jusqu'aux produits élaborés, où chaque métier crée de la valeur pour tous les maillons de la chaîne. En étant présent à la fois dans les secteurs de l'alimentaire, de la nutrition animale, de la chimie et de l'énergie, notre Groupe a construit un lien fort entre ses activités animales et végétales, basé sur une proximité historique avec le monde agricole.

Conscient des attentes sociétales sur le sujet du bien-être animal, Avril s'est doté depuis 2017 d'une politique dédiée, couvrant les espèces et filières suivantes en France : porc, poule pondeuse, volaille de chair, lapin et ruminant.

Ce document établit le cadre de référence pour nos collaborateurs en interne et s'applique également aux élevages faisant partie de notre périmètre de responsabilité.

Notre ambition

La bienveillance envers les animaux ainsi que leurs bonnes conditions de vie, de transport et d'abattage sont pour nous des points d'attention majeurs. Chez Avril, nous avons une conviction : agir pour le bien-être des animaux, c'est une exigence éthique et une condition essentielle pour la qualité de nos produits. Le bien-être animal fait partie intégrante de SPRING notre démarche de responsabilité sociétale¹.

Notre politique repose sur deux grands axes qui fixent notre ambition :

- **Identifier et supprimer les situations inacceptables** dans les élevages. Par « inacceptable » nous entendons : un non-respect avéré du cadre réglementaire ou des fondamentaux de conduite d'élevage (accès suffisant à l'eau et à l'alimentation, absence d'animaux en souffrance, bonnes pratiques de gestion des animaux morts en élevage).
- **Faire progresser les pratiques** par des démarches d'amélioration continue portant sur la protection et le bien-être des animaux, en lien avec les différents acteurs des filières.

Notre périmètre de responsabilité

Acteur important des filières animales françaises, Avril travaille avec près de 26 000 éleveurs. C'est notre responsabilité d'agir en faveur du bien-être animal, en étant à la fois à l'écoute des attentes des consommateurs et aux côtés des éleveurs pour y répondre.

En pratique, notre périmètre de responsabilité sur le bien-être animal porte sur nos propres opérations et sur environ 1 400 élevages² ayant une relation d'affaires avec le Groupe qui va au-delà de la relation client-fournisseur. Ainsi, ce périmètre comprend des élevages en contrat ou engagés dans une filière avec Avril, ainsi que des élevages dont une part de capital est détenue par le Groupe³. Nous pouvons, dans ce cas de figure, formuler des demandes précises aux éleveurs et ces derniers, en tant que responsables directs du bien-être de leurs animaux, doivent les prendre en compte. Les éleveurs dont les pratiques ne seraient pas alignées avec nos demandes seront accompagnés pour se mettre en conformité. À défaut d'amélioration, le Groupe cessera toute relation commerciale avec les élevages concernés.

Notre approche

En ligne avec les réglementations européennes et nationales, Avril fonde sa politique sur une définition du bien-être animal reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) : **les cinq libertés fondamentales des animaux d'élevage** – libertés physiologique, environnementale, sanitaire, comportementale, psychologique⁴.

Notre approche sur le terrain est pragmatique et axée sur les moyens. Celle-ci est fondée sur une attitude de bienveillance envers les animaux – faisant écho à la première valeur du Groupe : le respect – ainsi que sur la mise en place d'actions pour prévenir toute douleur ou stress inutiles.

¹ <https://www.groupeavril.com/fr/developpement-durable>

² Valeur indicative : le nombre d'élevages dans ce périmètre varie légèrement chaque année

³ Notre périmètre de responsabilité est détaillé en annexe

⁴ Les cinq libertés sont détaillées en annexe

Nos quatre principes directeurs

Le bien-être des animaux est conditionné par de multiples facteurs que nous avons choisi d'organiser autour de **principes directeurs** afin de guider nos actions.

1 – Nutrition : Bien nourrir les animaux



L'alimentation permet de couvrir les besoins des animaux en nutriments essentiels et d'exprimer des comportements naturels propres à chaque espèce. En participant au fonctionnement physiologique, la nutrition est un facteur essentiel au bien-être des animaux. Ainsi, les stratégies alimentaires contribuent à la bonne croissance de l'animal, à son confort digestif, au contrôle du parasitisme, au maintien de son équilibre immunitaire, à la gestion de ses stress, qu'ils soient chroniques ou occasionnels.

Nutrition – La nutrition des animaux est notre cœur de métier et le premier levier du Groupe pour contribuer au bien-être des animaux. Avril est en mesure d'apporter les solutions alimentaires adaptées à chaque espèce, à chaque stade physiologique et à chaque mode de production. En complément, nos sociétés expertes développent des solutions nutritionnelles et de biocontrôle (premix, prémélanges d'actifs, additifs, spécialités nutritionnelles) et des services afin d'améliorer l'équilibre alimentaire et le bien-être des animaux.

2 – Santé : Agir pour des animaux bien portants en élevage



Dans un élevage, la santé des animaux est un sujet prioritaire. C'est à la fois un élément déterminant de la performance économique pour l'éleveur et, comme le rappelle l'OIE, la base du bien-être des animaux. Compétence forte du Groupe, la maîtrise de la santé animale fait appel à plusieurs expertises rassemblées dans notre démarche de Gestion Sanitaire Durable (GSD)⁵. Celle-ci vise à réduire la consommation d'antibiotiques en privilégiant les solutions préventives (conduite d'élevage, biosécurité, vaccination, nutrition-santé, biocontrôle, etc.) plutôt que curatives. Les antibiotiques peuvent toutefois être utilisés (dans le respect des règles de prescription) pour traiter des animaux malades et en souffrance.

Biosécurité & Biocontrôle – L'hygiène, la propreté et la maîtrise des écosystèmes bactériens sont essentielles pour fournir un cadre de vie adapté aux animaux. La biosécurité recouvre l'ensemble des méthodes d'hygiène préventive qui permettent de limiter l'introduction et la diffusion des maladies dans les élevages. Plusieurs sociétés du groupe Avril développent et commercialisent des produits innovants pour améliorer le statut sanitaire des animaux.

Suivi vétérinaire – Nos équipes techniques collaborent avec les vétérinaires traitants des élevages et nous avons également une équipe interne de 20 vétérinaires qui interviennent auprès des groupements d'éleveurs partenaires. Les vétérinaires élaborent et suivent les plans sanitaires préventifs spécifiques à chaque production et mettent en œuvre des démarches de GSD.

3 – Habitat : Veiller aux bonnes conditions de vie des animaux



Lieu central d'une exploitation, le bâtiment d'élevage a un effet direct sur les conditions de vie des animaux mais également sur les conditions de travail des éleveurs et leur sécurité.

Conduite d'élevage – Au quotidien, notre encadrement technique (233 collaborateurs) apporte, par son suivi et ses conseils, un appui à la maîtrise des paramètres d'ambiance indispensables à la bonne santé des animaux (qualité de l'air et de l'eau, température, hygrométrie, etc.).

Amélioration progressive de l'habitat – Avril accompagne les éleveurs partenaires via des conseils techniques, des essais d'habitats alternatifs, ou éventuellement des aides financières pour la modernisation des bâtiments existants. Ainsi, des éleveurs de poulets de chair ont bénéficié d'un soutien financier pour intégrer des fenêtres à leurs bâtiments ou bien y mettre en place un sol en béton (un facteur clé pour réduire l'apparition d'inflammations sur les pattes des volailles).

⁵ Voir notre page dédiée à la GSD – <http://www.sanders.fr/fr/demarche-gestion-sanitaire-durable>

4 – Intégrité : Cultiver la bienveillance vis-à-vis des animaux



En Recherche – Avril dispose d'une ferme d'innovations et de recherches en nutrition animale sur le site de Sourches. Des essais y sont réalisés chaque année pour mieux connaître les besoins des animaux. Un essai consiste à comparer différents aliments, conditions d'hébergement ou pratiques d'élevage, afin d'évaluer leurs effets sur la croissance, le comportement, le bien-être ou encore les rejets environnementaux des animaux. Les données collectées permettent en retour d'améliorer l'alimentation et les conditions de vie des animaux d'élevage en France et à l'international.

Afin de faire progresser ses pratiques, la ferme de Sourches a mis en place une démarche pour diffuser au quotidien une culture de bienveillance envers les animaux. Ainsi, le personnel de Sourches, les chercheurs, les ingénieurs d'essais sont formés régulièrement au bien-être animal et à l'expérimentation. Ils observent les animaux quotidiennement et sont en mesure d'évaluer les situations éventuelles de stress ou de souffrance. Un groupe de travail « bien-être animal » passe en revue plusieurs fois par an les essais et pratiques pour identifier les axes de progrès (formations, investissements, etc.). Ce travail est mené en collaboration avec un vétérinaire externe pour améliorer la santé, le confort des animaux et faire progresser la relation homme-animal.

La majorité des essais réalisés à la ferme de Sourches portent sur l'aliment. Dans ce cas, de simples pesées, relevés de consommations et observations des animaux suffisent pour la comparaison des aliments étudiés. Les animaux sont alors élevés dans des conditions similaires à celles d'une ferme classique. Plus de 95 % du lait, de la viande ou des œufs des animaux élevés à Sourches rentrent dans les circuits de commercialisation habituels et participent à l'alimentation humaine.

Le reste des essais fait l'objet d'une saisine et est alors examiné et validé en amont par le Comité d'éthique des Pays de Loire et le ministère en charge de la recherche car il rentre dans le champ de l'expérimentation animale définie selon la réglementation (Décret 2013/118 et arrêtés). A la ferme de Sourches, cela concerne essentiellement les essais d'évaluation de la digestibilité des matières premières pour les ruminants, porcs, volailles, lapins. Ces études sont essentielles à la conception d'aliments bien valorisés par les animaux, qui permettent de couvrir leurs besoins et d'assurer leur bonne santé, tout en réduisant leur empreinte environnementale. Conformément à la réglementation, le centre de recherche bénéficie d'un agrément.

À Sourches, tous les projets sont guidés par la règle des « 3 R » :

- **Remplacer** : Nous travaillons à développer des méthodes alternatives aux essais *in vivo* de digestibilité (modélisation, prédiction de la valeur nutritionnelle des matières premières par spectroscopie NIR⁶, modèles *in vitro*). Nous collaborons dans deux consortiums public-privé qui regroupent l'ensemble de la profession. En complément, nous mobilisons nos ressources propres et des moyens RID⁷ importants pour développer des méthodes alternatives et devrions avoir des premiers résultats d'ici 2022. Les essais sur animaux restent à ce jour nécessaires pour produire des données de référence et ainsi aider au développement des méthodes alternatives.
- **Réduire** : Une équipe de biostatisticiens est intégrée à la construction des protocoles d'essais et propose des plans d'expérience optimisant les dispositifs expérimentaux (nombre de bâtiments, nombre d'animaux) tout en garantissant la pertinence et la fiabilité statistique des réponses. En challengeant en amont d'un essai la question posée, en invalidant certaines pistes, cette approche nous permet de définir des essais pertinents et d'éviter des répétitions inutiles. En complément, nous travaillons à modéliser la réponse animale à la nutrition à partir de l'historique de nos données d'essais.
- **Raffiner** : En amont de l'essai, raffiner consiste à améliorer les conditions d'hébergement, travailler à l'enrichissement des milieux, éviter et limiter les stress chez l'animal, par la mise en œuvre de méthodes non invasives, et développer la relation homme-animal. Par ailleurs, chacun de nos protocoles d'essais définit des critères de bien-être au travers d'indicateurs précis et mesurables. L'observation quotidienne des animaux nous permet de réagir, d'ajuster et d'améliorer certaines pratiques afin de maintenir le niveau de bien-être des animaux.

En élevage – Au quotidien, les éleveurs avec lesquels nous travaillons observent et sont au contact de leurs animaux afin de leur fournir les meilleures conditions de vie et de croissance. Les actions menées ont pour objectif de prévenir des situations pouvant affecter l'état de bien-être des animaux. Ainsi des interventions

⁶ Spectroscopie dans l'infrarouge proche

⁷ Recherche Innovation Développement

sur les animaux (par exemple : caudectomie ou époinçage des dents chez les porcelets, époinçage des becs chez les poules pondeuses) sont parfois nécessaires afin de prévenir certains risques de blessures.

Ces interventions sont non systématiques et encadrées par la réglementation. Elles nécessitent un accord préalable du vétérinaire. Des actions sont menées pour trouver des alternatives efficaces⁸.

Pendant le transport – Avril s'applique à être vigilant sur le maillon transport que ce soit dans le cas d'une implication directe (flotte en propre) ou indirecte (sous-traitance). En amont, afin de préserver l'intégrité physique des animaux, Avril s'attache à rappeler les fondamentaux et bonnes pratiques de chargement des animaux aux éleveurs. En parallèle, des actions sont engagées pour rappeler les bonnes pratiques en termes de bien-être animal aux transporteurs.

À l'abattoir – Avril dispose d'une activité d'abattage et de découpe de porc. Notre abattoir dispose d'un équipement d'amenée automatisée des porcs en groupe afin de limiter le stress lors de l'acheminement vers la phase d'étourdissement. Les porcs sont étourdis avant abattage et la technique employée (CO₂) permet de garantir un étourdissement définitif.

Mise en œuvre

En ligne avec notre double ambition – supprimer les situations inacceptables ; faire progresser les pratiques –, nous avons concentré nos efforts sur deux priorités : le suivi des élevages dans notre périmètre de responsabilité et la transition vers l'œuf « alternatif »⁹.

Suivi des élevages – Afin de favoriser de bonnes conditions de travail pour les éleveurs et de permettre des conditions de vie optimales pour les animaux, nous avons élaboré un référentiel interne couvrant différentes exigences en lien avec le bien-être animal, la biosécurité et la tenue d'élevage. Ce référentiel est progressivement déployé sur l'ensemble des élevages rentrant dans le périmètre de responsabilité du Groupe. L'objectif est de parvenir à 100 % d'élevages audités selon le référentiel interne de tenue d'élevage dès 2021.

Conversion du parc d'élevages de poules pondeuses – Avril est engagé dans un plan d'adaptation de sa filière œufs afin de répondre aux attentes des consommateurs et de garantir aux éleveurs une activité pérenne. L'objectif est de parvenir à 100 % d'œufs achetés par Avril issus d'élevages alternatifs à l'horizon 2025.

Ces deux indicateurs font partie des 25 indicateurs de notre démarche de responsabilité SPRING, à ce titre ils sont intégrés au reporting RSE obligatoire d'Avril¹⁰.

En complément, Sofiprotéol (société de financement filiale d'Avril) a la volonté de renforcer lors de ses investissements et dans le suivi de ses participations la bonne prise en compte du bien-être animal. Sofiprotéol encourage les sociétés qu'elle finance à progresser dans ce domaine.

Gouvernance

La présente politique est portée par le comité exécutif d'Avril qui en définit les ambitions et les grandes orientations. L'équipe de direction du domaine Avril Filières d'Élevages (AFE) est garante de la mise en œuvre opérationnelle de la politique (comme par exemple : les audits dans les élevages, ou le plan de transformation des élevages de poules pondeuses). L'équipe de direction du domaine Avril Spécialités Animales (ASA) est en charge du pilotage des projets de RID ainsi que de la mise à disposition de solutions nutritionnelles et l'accompagnement de la mise en œuvre des nouvelles pratiques d'élevage en lien avec le bien-être animal.

Les principes directeurs exposés dans la présente politique s'appliquent à l'ensemble du Groupe. Les équipes de direction AFE et ASA ont pour mission d'en informer les autres acteurs des filières (éleveurs, transporteurs, abattoirs) avec qui elles interagissent. Enfin, un groupe de travail regroupant notamment des équipes AFE, ASA, Développement Durable, Communication a été mis en place pour assurer un suivi et une coordination transverse du sujet bien-être animal.





⁸ Voir tableau 1, page 5





⁹ Œufs issus d'élevages de poules élevées au sol (code 2), en plein air (code 1), ou en production biologique (code 0).

¹⁰ Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) vérifiée par des auditeurs externes.

DPEF 2019 du groupe Avril : https://www.groupeavril.com/sites/default/files/dpef_2019_groupe_avril_fr.pdf

Nos engagements en faveur du bien-être animal sur notre périmètre de responsabilité¹¹

Principes directeurs	Nos engagements de moyen pour l'accompagnement des éleveurs
 Nutrition	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Multi espèces – Intensifier nos efforts de recherche et développement en nutrition sur nos principaux axes thématiques en lien avec le bien-être animal : confort digestif, contrôle du parasitisme, gestion des stress, équilibre immunitaire, accompagnement des nouvelles pratiques d'élevage
 Santé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Multi espèces – Poursuivre la mise en œuvre de notre plan de progrès de Gestion Sanitaire Durable (GSD) pour un usage raisonné des antibiotiques
 Habitat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Porc – Accompagner des éleveurs mettant en place des cases de mise bas en liberté pour les truies ▪ Poulet – Mener des essais avec des souches à croissance intermédiaire ▪ Poulet – Promouvoir activement la lumière naturelle dans les élevages de poulets ▪ Lapin – Développer l'habitat « bien-être¹² » en partenariat avec les clients aval et la grande distribution ▪ Lapin – Poursuivre les diagnostics de confort d'ambiance dans les élevages
 Intégrité des animaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Multi espèces – Poursuivre la diffusion et l'application de la règle des « 3 R : Remplacer, Réduire, Raffiner » dans l'ensemble de nos essais de recherche et développer des méthodes alternatives ▪ Multi espèces – Œuvrer pour que tous les essais menés par le Groupe Avril contribuent à construire des élevages durables et à améliorer le bien-être animal ▪ Porc – Réduire la pratique de la castration chirurgicale des mâles et participer au développement de filières mâles entiers (non castrés) ▪ Porc – Mener des essais de nutrition et d'enrichissement du milieu pour réduire les pratiques de caudectomie et d'épointage des dents ▪ Poule pondeuse – Mener des essais de nutrition et d'enrichissement du milieu pour réduire la pratique de l'épointage des becs des poules ▪ Lapin – Mener des essais de nutrition et d'enrichissement du milieu favorisant le comportement naturel

Principes directeurs	Nos objectifs
 Nutrition	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Porc – Développer une gamme alimentaire spécifique pour les porcs mâles entiers (non castrés) ▪ Porc – Développer une stratégie d'alimentation spécifique pour les porcs à queue intacte ▪ Volaille de chair – Développer une gamme alimentaire pour réduire les pododermatites. ▪ Poule pondeuse – Développer une gamme alimentaire spécifique pour volailles non époinées du bec. ▪ Lapin – Développer une stratégie d'alimentation spécifique pour accompagner le développement des logements alternatifs.
 Santé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Multi espèces – Étendre le suivi des consommations d'antibiotiques via Indic@Vet¹³ ou autres dispositifs ▪ Multi espèces – Développer l'utilisation de solutions de biocontrôle animal.
 Habitat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poule pondeuse – Parvenir à 100 % d'élevages audités selon le référentiel interne de tenue d'élevage dès 2021 (85 % en 2020) ▪ Poule pondeuse – Parvenir à 100 % d'œufs issus d'élevages alternatifs achetés¹⁴ en 2025 ▪ Poule pondeuse – Avoir 100 % d'élevages certifiés via notre référentiel interne¹⁵ ▪ Poulet – Tendre vers 100 % des élevages de poulet avec un enrichissement d'ici 2025
 Intégrité des animaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poule pondeuse – Mettre en œuvre progressivement l'ovosexage des œufs ▪ Poulet – Tendre vers un taux moyen de pododermatite¹⁶ de 30 % sur l'ensemble des poulets en 2025

¹¹ Notre périmètre de responsabilité : nos propres opérations et des élevages en contrat ou engagés dans une filière avec Avril, ainsi que les élevages dont une part de capital est détenue par le Groupe.

¹² Habitat « bien-être » : Parcs collectifs ou cahiers des charges spécifiques « bien-être », accès à l'extérieur, etc.

¹³ Indic@vet : application de traçabilité de l'usage des médicaments en élevage

¹⁴ Œufs achetés par les sociétés Matines et Ovoteam. Élevages alternatifs : Élevages sol (code 2), plein air (code 1), bio (code 0) et label rouge (code 1)

¹⁵ Référentiel dédié poule pondeuse intégrant 200 points de contrôle sur le bien-être animal, la biosécurité et la tenue d'élevage

¹⁶ Inflammations sur les pattes des volailles

ANNEXES

Définition du bien-être animal

Cette définition est reconnue au niveau international par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE), elle se fonde sur de grands principes énoncés par le *Farm Animal Welfare Council* (FAWC), connus sous le nom des cinq libertés fondamentales :

1. **Liberté physiologique** – Absence de faim, de soif ou de malnutrition grâce à un accès à de l'eau fraîche et à une nourriture adéquate assurant la bonne santé et la vigueur des animaux.
2. **Liberté environnementale** – Environnement approprié comportant des abris et des zones de repos confortables, absence de stress climatique ou physique.
3. **Liberté sanitaire** – Absence de douleur, lésion ou maladie grâce à la prévention ou au diagnostic et traitement rapide.
4. **Liberté comportementale** – Possibilité d'exprimer des comportements normaux, propres à chaque espèce grâce à un espace suffisant et à des équipements appropriés aux besoins des animaux, et au contact avec des congénères.
5. **Liberté psychologique** – Absence de peur ou d'anxiété, grâce à des conditions d'élevage et pratiques n'induisant pas de souffrance mentale.

Les activités d'Avril dans les filières animales

Acteur majeur du paysage agroalimentaire français, le groupe Avril est fortement engagé dans les productions animales, avec des activités organisées en deux grands domaines.

Avril Filières d'Élevages (AFE) – Le cœur de métier d'AFE est l'alimentation animale. Les activités s'articulent autour de la production et de la commercialisation d'aliments pour les animaux d'élevage qui s'accompagnent de services de conseil auprès des éleveurs. En aval des filières, AFE est également impliqué en gestion directe dans les activités de transformation et de commercialisation de produits d'élevage sur deux grands marchés des productions animales : le porc (sociétés spécialisées dans l'abattage, la découpe et la transformation porcine) et les œufs (sociétés spécialisées dans la commercialisation d'œufs et la production d'ovoproduits).

Avril Spécialités Animales (ASA) – Le champ d'action d'ASA s'étend de la zootechnie, à la production et la commercialisation de spécialités nutritionnelles, au développement de produits et services pour l'hygiène des bâtiments et des animaux. Les expertises et produits que nous développons participent pleinement à l'amélioration des conditions de vie et de santé des animaux d'élevage.






Notre périmètre de responsabilité dans les filières animales

Nous intervenons à différents maillons des filières animales (cf. tableau ci-après). À l'étape d'élevage, l'implication d'Avril varie en fonction de la relation économique qu'entretient le Groupe avec les éleveurs. On distingue trois grands cas de figure :

- Relation de fournisseur : Avril vend de l'aliment à l'éleveur et lui fournit du conseil pour son utilisation optimale.
- Relation contractuelle ou de filière : Avril et l'éleveur sont liés par un contrat portant sur la reprise des productions issues de l'élevage, ou Avril et l'éleveur sont engagés dans une filière commune gérée par un ou plusieurs organismes de production.
- Relation capitalistique : Avril est au capital de l'élevage par le biais d'une filiale qui peut être minoritaire ou majoritaire (et dans de rares cas propriétaire).

Lorsque le Groupe est dans une relation de fournisseur, nos équipes techniques peuvent formuler des recommandations à l'attention des éleveurs clients.

Dès lors que le Groupe a une relation capitalistique, contractuelle ou de filière avec les élevages, nous sommes en mesure de formuler des exigences sur la question du bien-être animal. Cela représente environ 1 400 élevages, avec la répartition (indicative) par espèces suivante : 25 % poules pondeuses, 50 % volailles de chair, 10 % porcs, 10 % lapins.

Filière	Alimentation animale	Type de relation avec l'élevage	Nombre d'élevages concernés ¹⁷	Transport	Abattage	Autres activités
	Aliment (AFE) Nutrition-Santé (ASA)	Fournisseur	482*	-	-	Recherche (ASA – Sourches**)
		Contrat ou filière	686			
	Aliment (AFE) Nutrition-Santé (ASA)	Fournisseur	132*	-	-	Transformation ou conditionnement des œufs (AFE) Recherche (ASA -Sourches**)
		Contrat ou filière	370			
		Au capital	6			
	Aliment (AFE) Nutrition-Santé (ASA)	Fournisseur	690	Flotte interne (AFE)	Abattoir (AFE)	Découpe de porc (AFE) Recherche (ASA - Sourches**)
		Contrat ou filière	161			
		Au capital	27			
	Aliment (AFE) Nutrition-Santé (ASA)	Fournisseur	64	-	-	Recherche (ASA - Sourches**)
		Contrat ou filière	135			
	Aliment (AFE) Nutrition-Santé (ASA)	Fournisseur	14 000	-	-	Recherche (ASA - Sourches**)
		Contrat ou filière	80			

* Élevages ayant une consommation annuelle de plus de 50 t d'aliments produits par le Groupe.

**Sourches : Ferme d'innovations et de recherches en nutrition animale

Nos projets de Recherche, Innovation et Développement (RID)

L'alimentation participe au bon fonctionnement physiologique et de ce fait contribue à la santé et au bien-être des animaux. Ainsi, nos projets de RID en nutrition contribuent, par le développement de produits et services, à l'amélioration du bien-être animal. Voici une liste non exhaustive des thématiques qui guident nos programmes de RID.

Projets RID
Gestion Sanitaire Durable
Développement d'aliments permettant de prévenir l'apparition de pathogènes dans les filières afin de réduire l'usage des antibiotiques [Porc, Volaille, Aquaculture] : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diarrhées chez le porcelet au sevrage ▪ Risques colibacilles, clostridies, entérocoques et salmonelles en volaille ▪ Risques vibriosés en aquaculture
Développement de solutions alternatives aux coccidiostatiques chimiques ou ionophores [Volaille, Lapin, Ruminant]
Développement de solutions pour diminuer l'impact sur l'animal des biotoxines provenant des matières premières [Porc, Volaille]
Développement de solutions de biocontrôle en élevage permettant de réduire l'utilisation d'antibiotiques et substances de synthèse [Porc, Volaille, Aquaculture, Ruminant]
Indic@vet : application de traçabilité de l'usage des médicaments en élevage [Multi espèces]
Indic@ponte et Indic@vol : outils de traçabilité permettant de collecter les indicateurs de performance, de bien-être animal et de médication des élevages de volaille [Volaille]
Développement d'outils d'audits des pratiques d'élevage, par exemple Aquascope : outil de diagnostic en vue d'améliorer la qualité sanitaire et bactériologique de l'eau en élevage [Multi espèces]
Bien-être animal
Essais sur les conditions de vie et enrichissement des milieux [Multi espèces]
Étude de l'impact des solutions alimentaires et d'hygiène sur la caudophagie [Porc]

¹⁷ Valeur indicative : le nombre d'élevages dans ce périmètre varie légèrement chaque année.

Programme alimentaire adapté aux porcs mâles non castrés [Porc]
Étude de l'impact de la forme et de la composition de l'aliment sur le comportement de poules non traitées du bec [Volaille]
Solutions de nutrition et biocontrôle pour limiter l'apparition des pododermatites des volailles en élevage [Volaille]
Développement d'aliments pour atténuer les conséquences des conditions estivales ou tropicales sur la volaille [Volaille]
Podoscope : développement d'outils d'audit des pratiques d'élevage et de mesure des pododermatites [Volaille]
« 3R » Remplacer – Réduire - Raffiner
Développement de méthodes de mesures, non invasives, par imagerie et biomarqueurs fécaux, salivaires et dans les phanères [Porc, Ruminant, Lapin]
Développement de méthodes variées pour étudier <i>in vitro</i> les activités antimicrobiennes, antiparasitaires, antivirales, antimycotoxines d'actifs naturels et leur libération au niveau gastro-intestinal [Multi espèces]
Développement de méthodes <i>in vitro</i> de prédiction des valeurs nutritionnelles des matières premières [Multi espèces]
Développement de méthodes de prédiction de la qualité nutritionnelle des aliments par spectroscopie NIR [Multi espèces]

Sujets complémentaires

Substances promotrices de croissance

Conformément à la réglementation en vigueur¹⁸, les éleveurs ont interdiction d'utiliser des substances promotrices de croissance (hormones, antibiotiques facteurs de croissance).

Le Groupe avait anticipé cette réglementation entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006 en développant diverses solutions techniques à destination des éleveurs. Ainsi depuis le début des années 2000, cette interdiction s'applique à l'ensemble des filières animales (porc, poule pondeuse, volaille de chair, lapin et ruminant) avec lesquelles le groupe Avril travaille.

Animaux génétiquement modifiés

Conformément à la réglementation européenne, aucun éleveur ne peut produire des animaux clonés ou génétiquement modifiés destinés à l'alimentation humaine. Cette interdiction s'applique donc à l'ensemble des filières animales avec lesquelles le groupe Avril travaille.

Utilisation prophylactique des antibiotiques

Le Groupe a engagé depuis 2011 une démarche volontaire de Gestion Sanitaire Durable visant à mettre en œuvre différentes solutions (nutritionnelles, biosécurité, biocontrôle) afin de ne plus utiliser les antibiotiques en préventif. À cet effet, le Groupe accompagne ces changements en proposant pour toutes les filières des produits et services adaptés.

¹⁸ Règlement (CE) n°1831/2003 du Parlement européen et du Conseil du 22 septembre 2003 relatif aux additifs destinés à l'alimentation des animaux